



UNIVERSITE ALIOUNE DIOP

**Institut supérieur de Formation  
agricole et rurale (ISFAR) ex ENCR  
de Bambey**

Bambey, le 07 juillet 2022

*Le Directeur,*Objet : Avis de concours direct d'entrée à l'ISFAR – Session 2022.

Mesdames, Messieurs,

Le Directeur de l'Institut supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey informe que le concours direct d'entrée à l'ISFAR aura lieu le **mardi 04 octobre 2022** dans les centres suivants :

- Dakar : Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) ;
- Thiès : Lycée Maïick SY ;
- Louga : Lycée Maïick SALL ;
- Saint-Louis : Centre National de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries Animales ;
- Bambey : Institut supérieur de Formation agricole et rurale ;
- Kaolack : Lycée Technique El Hadji Abdoulaye NIASS ;
- Tambacounda : Lycée Mame Cheikh MBAYE ;
- Ziguinchor : Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasse et des Parcs Nationaux.

Peuvent faire acte de candidature les élèves des classes de Terminales des séries S1 – S2 – S3 – S4 – S5.

Le dossier de candidature comprend :

1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISFAR où le candidat précisera son centre d'examen. L'adresse complète du candidat (Téléphone, adresse mail si possible) doit être indiquée sur la demande ;
2. un extrait de naissance ;
3. un relevé de notes du baccalauréat ;
4. un certificat de visite et de contre visite de moins de trois mois ;
5. dix mille francs (10 000 F) CFA pour les droits d'inscription.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Mathématique : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- Physique et Chimie : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- SVT : durée 02 heures, coefficient 02 ;
- Dissertation : durée 01 heure, coefficient 01.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites subiront l'épreuve orale d'entretien avec le jury pour l'admission définitive.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de l'ISFAR **au plus tard le 19 septembre 2022** délai de rigueur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

- à l'ISFAR (ex ENCR) à Bambey Tél. : 77 477 50 22.
- aux bureaux des centres d'orientation scolaire et professionnelle (CAOSP).

NB :

- ❖ Les dix mille francs (10.000 F CFA) représentent les droits d'inscription au concours d'entrée et peuvent être versés directement dans l'un des comptes de l'Agence Comptable Principale (ACP) de l'Université Alioune DIOP (UAD) ouvert à ECOBANK et à la BICIS :  
ECOBANK : SN094 04019 121009656101 58  
BICIS : SN010 17409 007900300023 68
- ❖ Le bon de versement devra être joint au dossier du candidat.
- ❖ Les dossiers complets peuvent être scannés et envoyés aux adresses suivantes: [ibrahima.sarr@uadb.edu.sn](mailto:ibrahima.sarr@uadb.edu.sn) et [isfar@uadb.edu.sn](mailto:isfar@uadb.edu.sn)
- ❖ Les candidats présélectionnés devront présenter les documents originaux de leurs dossiers de candidature.

*SA*

**Messieurs les Proviseurs des Lycées du Sénégal  
et Directeurs des Centres Académiques de  
l'Orient Scolaire et Professionnelle.**

**Le Directeur de l'ISFAR****Pr Serigne Modou SARR**